

RCS : LA ROCHE SUR YON

Code greffe : 8501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de LA ROCHE SUR YON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2010 B 01715

Numéro SIREN : 529 079 329

Nom ou dénomination : GROUPE DURET IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 08/01/2019 sous le numéro de dépôt 169

GROUPE DURET IMMOBILIER
Société par actions simplifiée
au capital de 1 600 000 euros
Siège social : 61, rue Georges Clémenceau
85600 MONTAIGU
529 079 329 RCS La Roche sur Yon

PROCES-VERBAL

DE L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

DU 3 SEPTEMBRE 2018

Le 3 Septembre 2018, à 8h30, les associés de la Société GROUPE DURET IMMOBILIER se sont réunis en assemblée générale extraordinaire, au Siège social, sur convocation faite par le Président.

Sont présents :

- STRATEGIK, détenteur de mille six cents actions, ci 1 600 actions,
Représentée par Dominique Ravon.
- DURET HOLDING, détenteur de dix mille huit cents actions, ci 10 800 actions,
Représentée par Alain DURET
- ROUSSELOT FINANCES, détenteur de trois mille six cents actions, ci 3 600 actions,
Représentée par Frédéric ROUSSELOT

Total des actions des associés présents : 16 000 actions sur les 16 000 actions composant le capital social.

Commissaire(s) aux comptes absent(s) à l'assemblée :

- 2AE AUDIT, Commissaire aux comptes titulaire, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Alain DURET préside la séance en sa qualité de représentant de la société DURET HOLDING, Présidente de la Société.

Le secrétariat de l'assemblée est assuré par Stéphanie DURET.

Le Président constate que l'assemblée générale, régulièrement constituée, peut valablement délibérer.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des associés :

- la copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- le rapport de la Présidence;
- le texte des projets de résolutions proposées par le Président à l'assemblée ;

Puis le Président déclare que tous les documents visés ci-dessus et renseignements prévus par la loi et les règlements ont été tenus à la disposition des associés, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit aux demandes de documents qui lui ont été adressées.

L'assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social et modification corrélative de l'article « Siège social » des statuts,



- Nomination d'un Directeur Général,

Le Président donne lecture du rapport de la Présidence.

Cette lecture terminée, le Président ouvre la discussion.

PREMIERE RESOLUTION - TRANSFERT DE SIEGE SOCIAL

L'assemblée générale extraordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport de la Présidence, décide de transférer le siège social de 61, rue Georges Clémenceau 85600 MONTAIGU à Parc d'activités de la Bretonnière 10 rue Augustin Fresnel Immeuble BX2 85600 MONTAIGU VENDEE, à compter du 3 Septembre 2018.

En conséquence, l'article 4 - « Siège social » des statuts a été modifié comme suit :

« ARTICLE 4 - Siège social

Le siège social est fixé à Parc d'activités de la Bretonnière 10 rue Augustin Fresnel Immeuble BX2 85600 MONTAIGU VENDEE. »

Le reste de l'article sans changement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION – NOMINATION D'UN DIRECTEUR GENERAL

L'assemblée générale extraordinaire, sur proposition de son Président, décide de désigner La Société STRATEGIK, en qualité de Directeur Général pour toute la durée de ses fonctions de membre du Directoire.

La Société STRATEGIK

Société à responsabilité limitée au capital de 1000 €

Ayant son siège social 5 rue de la Palère 85500 LES HERBIERS

Immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 809 715 634

Représentée par son gérant Monsieur Dominique RAVON.

En conséquence, la SARL STRATEGIK aura tous pouvoirs pour représenter la société à l'égard des tiers.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SD

DL

FL

MD

TROISIEME RESOLUTION – CHANGEMENT DE NOM DU PRESIDENT

L'assemblée générale extraordinaire prend acte de la modification de la dénomination sociale de La Société ALAIN DURET PROMOTEUR CONSTRUCTEUR, qui se nomme désormais :

La Société **DURET HOLDING**

Société à responsabilité limitée au capital de 1 500 000 €

Ayant son siège social Parc d'activités de la Bretonnière 10 rue Augustin Fresnel Immeuble BX2
85600 MONTAIGU VENDEE

Immatriculée au RCS de LA ROCHE SUR YON sous le numéro 417 492 071

Représentée par son gérant Monsieur Alain DURET.

En conséquence, la SARL DURET HOLDING aura tous pouvoirs pour représenter la Société à l'égard des tiers en qualité de Président.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

QUATRIEME RESOLUTION – DELEGATION DE POUVOIR

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales pour la mise en œuvre des présentes décisions.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

SO

DR

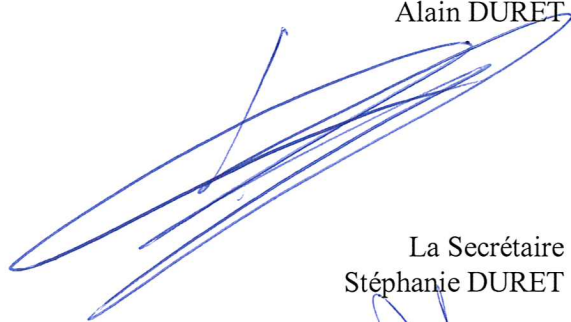
FN

M

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée à 9 heures.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

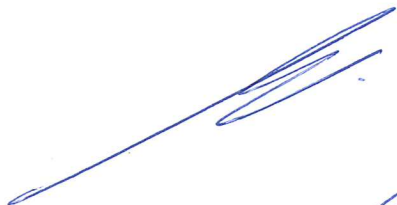
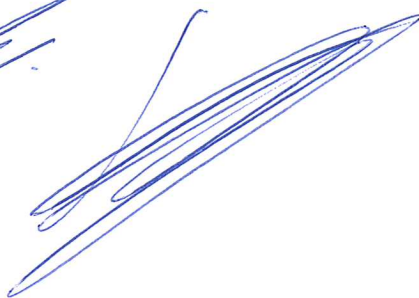
Le Président de l'assemblée
Alain DURET

A large, stylized signature in blue ink, consisting of several overlapping, sweeping strokes.

La Secrétaire
Stéphanie DURET

A signature in blue ink, featuring a series of loops and a final downward stroke.

Les associés présents : STRATEGIK, DURET HOLDING, ROUSSELOT FINANCES

A signature in blue ink, consisting of a few sharp, diagonal strokes.A signature in blue ink, featuring multiple overlapping, sweeping strokes.A signature in blue ink, consisting of a few sharp, diagonal strokes.